

**Union démocratique du centre  
(UDC)**

**Rapport annuel**

**2008**



# Sommaire

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| PREAMBULE.....                                                                 | 5  |
| I. BILAN .....                                                                 | 6  |
| 1. Rétrospective de l'année 2008 .....                                         | 6  |
| <i>Session de printemps 2008 (3 mars – 20 mars 2008)</i> .....                 | 9  |
| <i>Session spéciale 2008 (28 avril 2008)</i> .....                             | 12 |
| <i>Session d'été 2008 (26 mai – 13 juin 2008)</i> .....                        | 13 |
| <i>Session d'automne 2008 (15 septembre – 3 octobre 2008)</i> .....            | 19 |
| <i>Session d'hiver 2008 (1<sup>er</sup> décembre – 19 décembre 2008)</i> ..... | 22 |
| 2. Femmes UDC Suisse.....                                                      | 26 |
| 3. Interventions du groupe parlementaire UDC.....                              | 26 |
| 4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation .....                      | 26 |
| 5. Documents de fond de l'UDC .....                                            | 29 |
| 6. Communiqués, services et conférences de presse, journal du parti.....       | 29 |
| 7. Internet.....                                                               | 31 |
| II. ORGANES DU PARTI.....                                                      | 33 |
| 1. Assemblée des délégués.....                                                 | 33 |
| 2. Comité central .....                                                        | 36 |
| 3. Comité directeur.....                                                       | 39 |
| 4. Direction du parti .....                                                    | 40 |
| 5. Le secrétariat général .....                                                | 41 |
| 6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale .....                          | 42 |
| III. VOTATIONS FEDERALES EN 2008 .....                                         | 44 |
| IV. ELECTION AU CONSEIL FEDERAL.....                                           | 46 |
| V. REPRESENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....                  | 47 |
| VI. LES SECTIONS CANTONALES EN LIGNE .....                                     | 48 |



## PREAMBULE



Avec l'éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral, l'UDC est devenue en 2008 un parti d'opposition. Etre dans l'opposition signifie être du côté du peuple, ne pas tenir compte de ses propres membres au gouvernement et s'engager entièrement pour le bien du peuple et du pays. L'UDC a mené ce combat sans sourciller tout au long de l'année 2008 en faveur entre autres de la politique de sécurité, de l'armée, de la formation, de la politique sociale, de l'économie et de la finance.

Le 1<sup>er</sup> mars 2008 la nouvelle organisation et la direction élargie de l'UDC Suisse, y compris la nouvelle tête du parti, ont été avalisées par l'assemblée des délégués à Frauenfeld. Le conseiller national Toni Brunner a été élu pour succéder à Ueli Maurer comme nouveau président du parti. Enfin l'UDC a réussi à gagner plus de 13'000 nouveaux membres en 2008.

Le comportement traître de la conseillère fédérale grisonne lors des élections au Conseil fédéral de 2007, ainsi que son refus obstiné de tirer les conséquences de ses actes, ont mené le comité central de l'UDC Suisse à une situation difficile et l'ont poussé à exclure finalement l'ensemble de la section grisonne de l'UDC Suisse. La nouvelle section grisonne de l'UDC pouvait se targuer fin 2008 déjà d'avoir un conseiller aux Etats, deux députés au parlement et plus de 2000 membres. L'exclusion mena à ce que certains responsables politiques et membres du parti dans les cantons de Berne et de Glaris utilisèrent cette excuse, pour fonder leur propre parti.

L'UDC a connu un succès certain dans cinq des six élections cantonales. A Bâle-Ville l'UDC est même devenue le parti bourgeois le plus important, alors qu'elle améliorerait son score dans les cantons de Schwytz (+8.4%), de St. Gall (+5.9%), d'Uri (+16.9%) et de Thurgovie (+3.6%). Dans le canton de St. Gall et de Nidwald, l'UDC a pour la première fois un conseiller d'Etat, dans le canton de Schwytz le parti a gagné un deuxième conseiller d'Etat, alors que dans les cantons de Schaffhouse et de Thurgovie les deux sièges aux gouvernements cantonaux ont pu être conservés sans difficulté.

Le débat sur la formation lancé par l'UDC autour du projet HarmoS a eu l'effet escompté. Dans les cantons de Lucerne, de Thurgovie et des Grisons HarmoS a connu une défaite sans appel devant le peuple.

Le 10 décembre 2008 l'UDC est retournée, avec l'élection du conseiller national d'Ueli Maurer, au Conseil fédéral. Ainsi l'UDC pourra tenir ses promesses électorales – baisse d'impôts pour tous, pas d'adhésion à l'UE, renvoi systématique d'étrangers criminels – et mener à nouveau ses combats à tous les niveaux du pouvoir. Il n'y a qu'ainsi que nous pourrons garantir à notre pays un avenir empreint de responsabilité individuelle, de liberté et d'indépendance.

Silvia Bär  
Secrétaire générale ad interim

# I. BILAN

## 1. Rétrospective de l'année 2008

### JANVIER

L'année 2008 a débuté sous le signe d'un **nouveau système politique** pour la Suisse. Après que l'UDC a été exclue du gouvernement le 12 décembre 2007 avec l'éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral, le parti doit à présent mener sa politique dans l'opposition. La ligne directrice de ce travail est le programme du parti et le "contrat avec le peuple". Au cœur de la politique de l'UDC il y a la mission que le peuple lui a confiée et qui met l'accent sur les points suivants:

- **baisse des impôts, des taxes et autres droits**
- **engagement pour une Suisse indépendante et neutre**
- **lutte contre la criminalité et les abus dans l'asile et l'aide sociale**

## Contrat avec le peuple

Ayant la ferme volonté de nous battre de toutes nos forces pour la Suisse, sachant que la liberté exige un engagement quotidien, convaincus que nous ne renforcerons les faibles que si nous n'affaiblissons pas les forts, nous nous engageons pour les principes suivants:

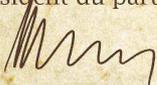
- nous ne voulons pas adhérer à l'Union européenne.
- nous voulons renvoyer les étrangers criminels.
- nous voulons baisser les impôts pour tous.

Voilà les engagements que prennent les représentantes et les représentants de l'UDC face à leurs électrices et électeurs.

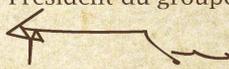
Fait au mois d'août 2007

Au nom des candidates et des candidats UDC au Conseil national et au Conseil des Etats

Ueli Maurer,  
Président du parti



Caspar Baader,  
Président du groupe parlementaire



Les devoirs de **l'UDC en tant que parti d'opposition** ont été abordés le premier week-end de janvier dans le cadre du traditionnel congrès des cadres du parti à Bad Horn.

Le 11 janvier le Comité directeur et le Comité central ont décidé de soumettre la **réorganisation des structures dirigeantes** de l'UDC Suisse à l'assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> mars. Le conseiller national St. Gallois Toni Brunner est proposé pour succéder au président démissionnaire Ueli Maurer. La direction est complétée par le président du groupe parlementaire Caspar Baader ainsi que cinq vice-présidents (les conseillers nationaux Adrian Amstutz et Yvan Perrin, la conseillère nationale Jasmin Hutter, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher et l'ancien conseiller national Walter Frey).

Les mots d'ordre pour les deux objets soumis aux votations le 24 février ont été unanimement acceptés: l'UDC dit **OUI à la deuxième réforme de l'imposition des entreprises** et **NON à l'initiative populaire "contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques"**.

## FEVRIER

Le 1<sup>er</sup> février l'UDC demande lors d'une conférence de presse, que le Conseil fédéral prenne clairement position dans le **différend fiscal qui l'oppose à l'UE**: les attaques européennes contre les lois suisses sont injustifiées. Aucun Etat n'a le droit d'exiger d'un autre Etat qu'il modifie ses lois, pour la seule raison qu'il croit subir un désavantage compétitif. C'est pourquoi l'UE doit **s'engager de manière irrévocable et contraignante** à ne plus remettre en question la souveraineté suisse (y compris d'un point de vue fiscal), sans quoi la Suisse se verra obligée de refuser l'extension de la libre circulation des personnes. Une fois encore l'UDC est le seul parti à défendre les intérêts de la Suisse sans concession.

Le 12 février 2008 c'est avec le slogan **"Non à l'exportation d'emplois"** que l'UDC prend position contre les efforts du Conseil fédéral de négocier un **accord de libre-échange agricole avec l'UE**. Les paysans ont vu l'accomplissement de leurs multiples tâches rendu de plus en plus difficile. Un accord de libre-échange va dans la mauvaise direction. Au lieu de renforcer notre agriculture, de tels accords nous mèneraient à abandonner un pan important de l'économie suisse et à transférer des dizaines de milliers d'emplois vers l'UE. L'UDC revendique une **politique agricole autonome et indépendante de l'UE**.

**L'initiative populaire "pour le renvoi des étrangers criminels"**, déposée par l'UDC le 15 février et munie de plus de 232'000 signatures, répond au principe "nos règles sont valables pour tous".



Cette initiative est un pas important dans la **lutte contre les problèmes de violence et de criminalité des étrangers**. Ceux qui enfreignent nos lois ou abusent de l'aide sociale n'ont rien à faire chez nous. Nous ne voulons pas de ce genre de moutons noirs en Suisse. L'UDC a donc bien fait son devoir en la matière, la balle est désormais dans le camp du gouvernement, qui doit traiter rapidement cette initiative et la soumettre au peuple.

**Le 24 février le souverain a accepté à 50,5% la deuxième réforme de l'imposition des entreprises et balayé ainsi les écueils fiscaux pénalisant les PME. L'initiative contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques a quant à elle été clairement rejetée par 68,1% des voix.**

Lors des **élections au gouvernement cantonal de Thurgovie**, l'UDC a pu maintenir le 24 février ses **deux sièges**; aussi bien Jakob Stark que Monika Knill-Kradolfer ont largement atteint la majorité absolue nécessaire.

Dans sa conférence de presse du 25 février 2008 l'UDC demande une **réorientation de l'aide au développement**. L'objectif est de rendre l'activité plus transparente et de lier les paiements à des questions d'intérêt national pour la Suisse. Le détail de ces revendications figure dans le document de fond intitulé "**Liberté et responsabilité individuelle au lieu de dépendance et corruption**".

## MARS

Le mois de mars débute avec une assemblée des délégués à Frauenfeld (TG). Au centre des discussions, les contre-mesures de l'UDC en réaction à la pression accrue de l'UE sur notre système fiscal. Les délégués transmettent douze revendications de politique européenne à l'intention du Conseil fédéral et s'en tiennent encore une fois à l'axe traditionnel de l'UDC: **l'adhésion à l'UE n'est pas une option pour la Suisse**, il convient donc de **retirer la demande d'adhésion**.

Par ailleurs la nouvelle direction du parti est aussi élue à Frauenfeld et c'est **le conseiller national Toni Brunner (SG) qui succède à Ueli Maurer à la présidence de l'UDC Suisse.**



### **Session de printemps 2008 (3 mars – 20 mars 2008)**

*La session de printemps 2008 est la première session de l'UDC en tant que parti d'opposition. Le premier jour déjà nous prenons ce rôle à cœur. L'UDC est la seule à contester le projet du Parlement de s'octroyer une fois encore une enveloppe de 1,3 million de francs au titre des augmentations de salaires et du renchérissement. Le lendemain les représentants de l'UDC affrontent les représentants des autres partis bourgeois, qui ne tiennent plus les engagements qu'ils avaient pourtant pris avant les votations, et qui rejettent une motion de l'UDC visant à réduire le taux d'imposition des entreprises.*

*D'une façon générale la session se déroule dans l'ombre des pertes subies par CFF Cargo et la fermeture annoncée de ses ateliers de Bellinzzone. Le 18 mars 2008 a lieu un débat urgent sur la question. L'UDC fustige les pertes considérables subies par CFF Cargo et sa direction socialiste, et cela dans une période de haute conjoncture. Le groupe UDC décide de demander à une commission d'enquête parlementaire (CEP) de faire la lumière sur ce fiasco. Un autre thème de la session est le blocage de l'admission des médecins provenant de l'UE. Alors que le Conseil national décide de lever le blocage, le Conseil des Etats, lui, souhaite la maintenir. Le Conseil national traite également de la révision partielle de la LAMal sur la question des prix des médicaments. Dans un autre registre le Conseil national décide contre l'avis du Conseil des Etats, de donner suite à trois initiatives pour un allègement fiscal de l'épargne-logement. En outre le Conseil national réclame l'abrogation de la pratique Dumont, ce qui permettrait de rendre à nouveau déductibles fiscalement les frais de rénovation d'immeubles anciens. Lors du débat sur l'initiative parlementaire Gutzwiller le Conseil des Etats renforce la protection contre la fumée passive. Il ne doit plus y avoir d'exceptions pour les bars. Le Conseil des Etats réclame une plus grande participation financière des patients en matière de financement des soins et sur la question des prestations des soins aigus et des soins transitoires. Le Conseil national décide, contre l'avis de l'UDC, de*

relever la TVA de 0,4% sur 7 ans pour venir en aide à une AI moribonde. L'UDC est déterminée à combattre ce projet devant le peuple, car l'AI doit être assainie et ses dépenses redéfinies dans le cadre d'une 6<sup>ème</sup> révision. Quant à l'AVS une 11<sup>ème</sup> révision est actuellement inscrite à l'ordre du jour du Conseil national. Toutes les propositions de l'UDC trouvent une majorité. Ainsi le projet d'assainissement ne prévoit pas de nouvelles prestations sociales, ni de rentes transitoires. Le Conseil national tient à son projet de loi sur l'usage de la contrainte et à l'utilisation, pourtant controversée, du taser. Le Conseil des Etats débat en tant que seconde chambre sur l'initiative sur le chanvre et contre toute attente la rejette de justesse. Le Conseil national discute de l'introduction du passeport biométrique. Le groupe UDC est partagé sur la question – il s'agit de choisir entre des considérations libérales et sécuritaires. Les parlementaires UDC sont toutefois d'accord pour dire que le coût de l'introduction de ce nouveau passeport doit être sensiblement revu à la baisse. Le Conseil national octroie en outre 20 millions de francs pour l'exposition universelle de Shanghai qui a lieu en 2010. Après le Conseil des Etats c'est au tour du Conseil national de rejeter l'initiative PLR sur le droit de recours des organisations. Le Conseil national décide de renvoyer le projet d'abrogation de la Lex Koller au Conseil fédéral, qui doit étudier la question de la durée minimale d'établissement pour les étrangers ainsi que des mesures concernant le problème des résidences secondaires. Enfin le Conseil national rejette l'initiative populaire sur l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile, contrairement à la volonté de l'UDC.

Le 20 mars 2008 le Conseil national mène un débat urgent sur la question des pressions exercées par l'UE sur le système fiscal suisse, la crise financière et le renforcement du secret bancaire.

Le dernier jour de la session le Conseil national saborde une initiative parlementaire déposée par le groupe UDC sur l'instauration d'un référendum financier. Après avoir reçu l'appui de nombreux partis bourgeois, l'UDC se retrouve seule à défendre le renforcement des droits démocratiques visant à remettre de l'ordre dans les finances fédérales.

Le 19 mars 2008 Yves Donzallaz (UDC/VS) est élu au Tribunal fédéral et Gabriela Freihofer (UDC/ZH) au Tribunal administratif fédéral. C'est une étape importante permettant de remédier à la sous-représentation de l'UDC au sein du pouvoir judiciaire.

Le 6 mars la télévision suisse alémanique SF présente un **documentaire sur l'éviction de Christoph Blocher**, qui fait grand bruit. Dans les rangs des électeurs UDC on sent monter la grogne au sujet du comportement malhonnête et conspirateur de la conseillère fédérale **Eveline Widmer-Schlumpf**, qui n'a pas hésité à comploter avec ses adversaires politiques pour arriver à ses fins. La direction du parti souhaite donc clarifier la situation.

Lors des élections dans les cantons de **Schwytz et de St-Gall**, l'UDC a réussi à **accroître encore le nombre de ses électeurs, déjà élevé**. Le parti gagne 14 sièges au parlement schwytois et obtient **pour la première fois de son histoire un deuxième siège à l'exécutif** du canton (Walter Stählin est réélu et rejoint par Andreas Barraud). A St-Gall le nombre de parlementaires a été réduit de 180 à 120. L'UDC a augmenté sa part électoral de 5.9% (à 30.5%) et est **de loin le parti le plus important du canton**.

La réforme prévue pour l'harmonisation de l'école obligatoire, "**HarmoS**", **exige des mesures politiques immédiates**. Les aménagements proposés retireraient aux parents leurs prérogatives et les transféreraient à l'Etat. C'est pourquoi le 25 mars lors d'une conférence presse l'UDC prend position et explique pourquoi elle combat énergiquement cette mise sous tutelle des parents et cette étatisation de l'éducation. L'UDC coordonne dès lors l'opposition à HarmoS sur le plan national et se fixe comme **objectif de lancer un référendum dans chaque canton**.

## AVRIL

Après avoir reçu plusieurs demandes d'exclusion, la direction du parti présente les résultats de son examen de l'éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral. La conseillère fédérale nouvellement élue, Eveline Widmer-Schlumpf, avait préparé son élection avec l'adversaire politique et ainsi **poussé le conseiller fédéral de son propre parti vers la sortie**. Elle a, à cette occasion, placé ses intérêts personnels au-dessus de ceux du parti et trompé aussi bien la direction du parti que le grand public sur les événements ayant mené à sa candidature. Le 4 avril 2008 le comité central de l'UDC Suisse confirme la requête de la direction du parti et **somme Eveline Widmer-Schlumpf de démissionner** de son poste au gouvernement et **de l'Union démocratique du centre**. Si elle ne devait pas s'exécuter, il reviendrait à la section grisonne du parti de prendre ses responsabilités et d'exclure la conseillère fédérale.

Lors de l'assemblée des délégués du 5 avril dans le canton d'Obwald, il est surtout question de l'**initiative UDC sur les naturalisations**, qui sera soumise au peuple le 1er juin 2008. Le nombre annuel des naturalisations a été pratiquement multiplié par huit entre 1991 et 2007.

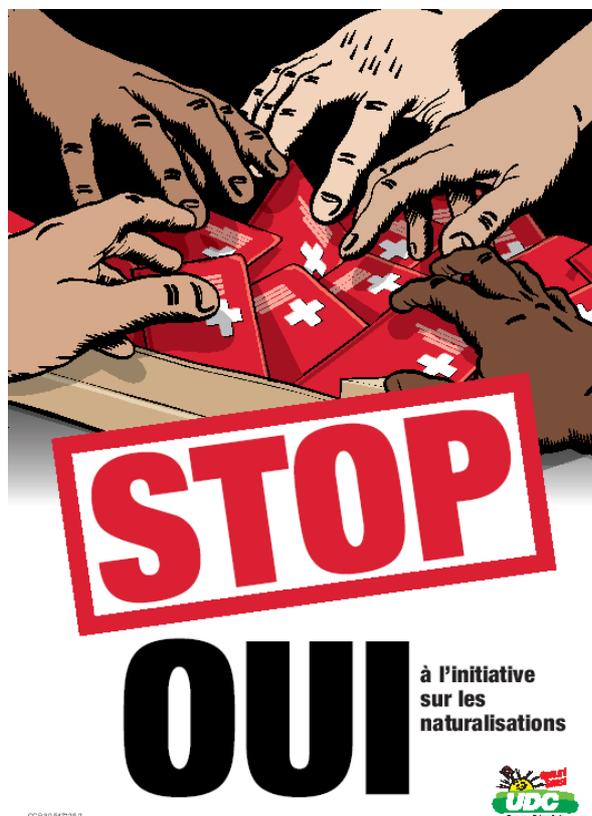
L'initiative populaire de l'UDC a pour objectif de faire enfin de la naturalisation un acte démocratique et d'ancrer celui-ci dans la Constitution. **Les délégués décident de soutenir le projet à 525 voix contre 1!**

Les **élections au Grand Conseil thurgovien** le 6 avril donnent un nouvel objet de satisfaction à l'UDC. Le parti réussit à **accroître sa base électorale à 36,4%** (+3,6%) et gagne **4 nouveaux sièges**. Dans le **canton d'Uri** également l'UDC fait un très bon score aux **élections législatives**, en **doublant son nombre de sièges de 9 à 18!**

Le 13 avril, lors du second tour, **l'UDC gagne pour la première fois un représentant au gouvernement de Nidwald, en la personne d'Ueli Amstad**.

Le 15 avril l'UDC présente lors d'une conférence de presse le **détail de son initiative sur les naturalisations** ainsi que le sujet de la campagne. Avec le projet soumis au peuple, ce dernier doit être le seul à pouvoir décider qui doit devenir suisse. La naturalisation ne doit pas devenir un acte administratif. Pour sa campagne l'UDC utilise une image, qui avait déjà été utilisée d'une façon similaire lors des votations de 2004 sur les deux objets concernant les naturalisations.

L'image des mains, qui tentent de saisir un passeport, reflète simplement l'augmentation du nombre des naturalisations de ces dernières années ainsi que la baisse des exigences auxquelles doivent répondre les candidats au droit de cité suisse.



Le 19 avril le groupe parlementaire UDC demande la **suspension de l'élargissement de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie**, jusqu'à ce que l'UE fournisse une déclaration écrite, irrévocable et contraignante reconnaissant la souveraineté fiscale de la Suisse. L'UDC s'oppose à une extension inconditionnelle, qui est essentiellement dans l'intérêt de l'UE. Comme la Suisse ne profite par directement de cet accord, celui-ci doit être lié à la **reconnaissance de la souveraineté fiscale de la Suisse par l'UE**.

### **Session spéciale 2008 (28 avril 2008)**

*Cette année seul le Conseil des Etats se réunit pour une session spéciale entre les sessions de printemps et d'été. Deux objets sont à l'ordre du jour de cette session d'une journée. D'une part le Conseil des Etats décide de lier la reconduction de la libre circulation avec l'UE avec son extension à la Bulgarie et à la Roumanie et de présenter les deux questions au peuple sous la forme d'un paquet. D'autre part le Conseil des Etats examine en tant que première Chambre le plan de législature 2007-2011. La décision la plus importante de cet examen est l'exclusion du road-pricing du plan de législature. Le Conseil des Etats estime enfin qu'une 6<sup>ème</sup> révision de l'AI est nécessaire.*

## MAI

Dans la bataille électorale de l'initiative sur les naturalisations, l'UDC innove une fois de plus. Après le succès de la campagne de l'année électorale 2007, c'est l'initiative sur les naturalisations qui bénéficie de **moyens publicitaires inhabituels**. Le 2 mai le parti dévoile sur la façade du parking à étages de la Pfingstweidstrasse à Zurich une affiche électorale géante de 160m<sup>2</sup>.

Il s'agit là de **la plus grande affiche jamais utilisée en Suisse dans une opération de communication politique**.



Le 4 mai, au second tour de l'élection, **l'UDC entre pour la première fois au gouvernement saint-gallois avec Stefan Kölliker**.

Après avoir laissé le temps à Eveline Widmer-Schlumpf de réagir à la demande de démission et à la section grisonne de l'UDC de prendre ses responsabilités – en vain – le comité central de l'UDC Suisse décide le 17 mai d'entamer une procédure d'exclusion contre la section grisonne de l'UDC. L'audience de même que la décision finale sont agendées au 1<sup>er</sup> juin.

### **Session d'été 2008 (26 mai – 13 juin 2008)**

*La session d'été de cette année est avancée d'une semaine en raison de l'Euro 2008. Toute la session se tient d'ailleurs sous le signe du football. Ainsi le Conseil des Etats décide d'annuler purement et simplement sa séance le 9 juin en raison d'une grande fête organisée par les supporters hollandais sur la place Fédérale; même au Conseil national les parlementaires se font rares. Le mercredi 4 juin 2008 l'UDC organise la traditionnelle excursion de son groupe parlementaire, qui cette année emmène ses membres dans le canton de Neuchâtel. Après une croisière sur*

*le lac du même nom, les représentants de l'UDC visitent deux producteurs de boissons du Val-de-Travers. Le soir les participants à l'excursion se joignent à la population des Ponts-de-Martel pour partager une bonne fondue.*

*Comme à l'accoutumée les Chambres traitent durant leur session d'été des comptes de la Confédération. Grâce à la bonne conjoncture les comptes font état d'un excédent de 4,1 milliards de francs, un résultat tout à fait honorable. L'UDC est le seul parti à signaler les engagements extraordinaires à venir pour un montant de 20 milliards de francs, qui menacent les objectifs à long terme de l'Etat. Les deux Chambres approuvent les comptes de l'Etat à l'unanimité (CE) ou à une forte majorité (CN).*

*La pierre d'achoppement de cette session est la question de la reconduction et de l'extension de la libre circulation des personnes à la Bulgarie et à la Roumanie. Contrairement à la décision antérieure du Conseil des Etats, le Conseil national décide tout d'abord de séparer les deux objets. Lors de la séance de conciliation le Conseil des Etats prend le dessus et c'est ainsi que le peuple se voit privé, contrairement aux promesses qui avaient été faites, de tout moyen de statuer séparément sur la reconduction de la libre circulation et son extension. Un autre point central de la session est la délibération sur la loi sur l'armée. L'UDC, le PS et les Verts s'imposent sur pratiquement tous les points importants. Les CR obligatoires à l'étranger et l'obligation pour les militaires de carrière de servir à l'étranger peuvent ainsi être dans un premier temps évités. On a également pu éviter que le Conseil fédéral puisse de façon simplifiée engager des troupes sans consulter le Parlement. Un autre thème qui défraie l'actualité est celui de la reconduction du blocage de l'admission de médecins généralistes. Le Conseil national avait rejeté une reconduction lors de la session de printemps, mais le Conseil des Etats a insisté. Dans le cadre de l'élimination des divergences on s'accorde finalement à prolonger la clause du besoin jusqu'au 31 décembre 2009.*

*Le Conseil des Etats traite du développement à venir des grands projets ferroviaires (ZEB) et profite d'augmenter une fois encore l'enveloppe du projet, destinée au Conseil fédéral, de 200 millions pour la porter à 5,4 milliards de francs, alors même que les coûts des NLFA explosent et que l'on peut déjà dire avec certitude aujourd'hui que le crédit pour les ZEB sera insuffisant. Le Conseil national discute également de différentes modifications à apporter à la loi sur le Parlement et au règlement interne. Comme par le passé les interventions parlementaires doivent être automatiquement classées après deux ans, si elles n'ont pas été traitées. Le Conseil des Etats rejette finalement l'initiative des syndicats pour un abaissement de l'âge de la retraite.*

*Le Conseil national doit aussi se pencher sur la question du choix du régime dans le droit des brevets. Contrairement à des remarques différentes des partis du centre, l'UDC trouve une courte majorité au Conseil national pour défendre le principe de l'épuisement national. Dans la question du financement de l'AI une coalition du centre-gauche fait prévaloir son point de vue d'augmenter la TVA proportionnellement de 0,4% et de verser 5 milliards de francs des caisses de l'AVS à titre de capital de départ. L'UDC combattra ce projet, qui doit être soumis au référendum obligatoire. A l'occasion des débats sur le plan de législature le Conseil national a accepté différentes revendications de l'UDC. Ainsi triomphe une motion de l'UDC concernant l'allègement fiscal des familles avec enfants. A la demande de l'UDC et pour renforcer l'agriculture suisse, il est décidé que le round de Doha ne*

*doit pas mener à un affaiblissement de l'agriculture nationale et qu'il faut à tout prix éviter une réduction supplémentaire des revenus tirés de l'agriculture et du taux d'auto-provisionnement. L'UDC a connu un succès de plus en obtenant la suppression définitive des péages routiers du programme de législature.*

*Le Conseil national étudie en outre la question de l'aide au développement. L'UDC arrive à éviter – contre l'avis de la CPE-N – que les contributions à l'aide au développement ne soient augmentées à 0,7% du PIB. Toutefois le Conseil national rejette les demandes de réduction de l'UDC. Le Conseil national traite ensuite du code de procédure civile suisse – et seule l'UDC a exprimé des objections. Le projet est donc largement approuvé. Le Conseil des Etats renvoie, comme le Conseil national avant lui, le projet d'abrogation de la Lex Koller au Conseil fédéral. Puis le Conseil national suit le programme de politique énergétique du Conseil fédéral et approuve, contre la volonté de l'UDC, de nouvelles directives concernant les étiquettes énergétiques pour les bâtiments et les appareils, visant à accroître l'efficacité énergétique de ceux-ci. En revanche le Conseil national refuse l'introduction obligatoire de filtres à particules pour les moteurs au diesel, ce qui représente une victoire pour l'UDC. Le Conseil des Etats enfin rejette définitivement trois initiatives parlementaires visant l'introduction facultative de l'épargne-logement.*

*Le jeudi 12 juin 2008 le Conseil national mène un débat urgent sur la question de la sécurité alimentaire et des prix des matières premières. L'UDC dépose une interpellation urgente ainsi que quatre motions visant à soulager la population de la charge énorme du prix des carburants.*

## JUIN

Le 1<sup>er</sup> juin les différents comités de l'UDC Suisse (Comité directeur et Comité central) se réunissent à Zurich, pour clore la procédure d'exclusion ouverte contre la section grisonne de l'UDC. **Après l'audition** du parti cantonal concerné **le comité central décide à 81 voix contre 5 d'exclure la section grisonne** de l'UDC Suisse.

A partir de ce moment la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, désormais privée de groupe parlementaire, n'est plus membre de l'UDC. En conséquence le parti perd six membres de son groupe parlementaire et dans les cantons de Glaris et Berne certains élus prennent la décision comme prétexte pour fonder leur propre parti. Dans les Grisons on s'attèle immédiatement à la **création d'une nouvelle section UDC**. A l'automne 2008 le président du Conseil des Etats, Christoffel Brändli, entre à son tour à la section grisonne de l'UDC.

**Le 1<sup>er</sup> juin le peuple suisse doit se prononcer sur trois objets. L'initiative "pour des naturalisations démocratiques" est rejetée par 63,8% des voix. L'initiative "souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale" aussi (75,2% de Non). Enfin l'article constitutionnel "Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie" connaît le même sort (69,5% de Non).**

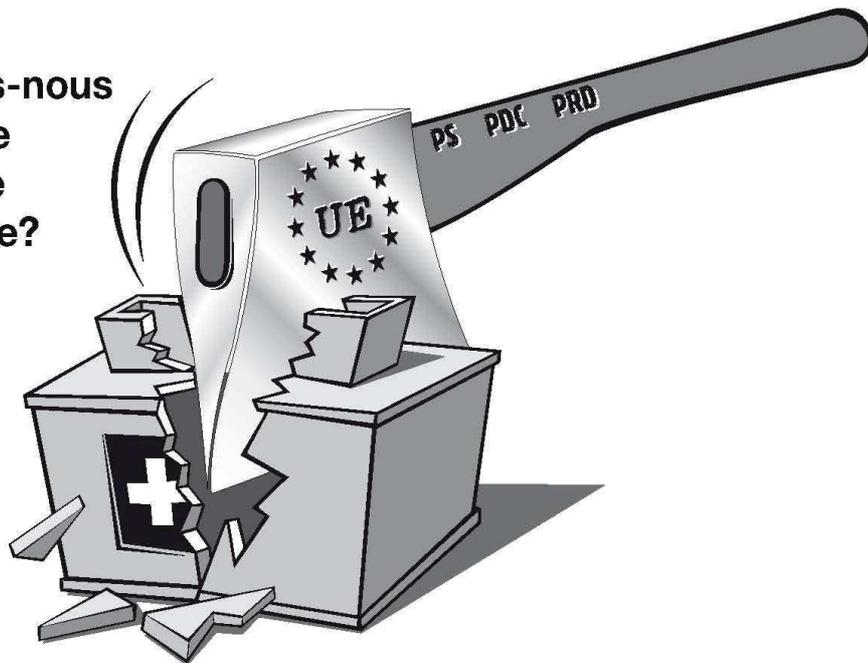
Dans le cadre d'une séance d'information destinée aux médias l'UDC présente le 2 juin ses **propositions pour la législature 2007-2011**. Au centre des motions, que l'UDC compte déposer durant cette session d'été, il y a le programme du parti

"Ma maison – notre Suisse" ainsi que les **objectifs du contrat avec le peuple**.

Le 19 juin la Commission des affaires juridiques du Conseil national décide de **lever l'immunité parlementaire du conseiller national Toni Brunner**. Et cela bien que le président de l'UDC n'ait été, dans l'affaire du rapport de la CdG, ni inculpé par le procureur, ni soumis à une enquête ordinaire. Cette décision est une **condamnation prématurée motivée politiquement, dans le but de jeter le discrédit sur le président de l'UDC et sur le parti dans son ensemble**. La décision définitive concernant la levée de l'immunité parlementaire reste pendante jusqu'à la fin de l'année, suite à l'avis différent du Conseil des Etats.

Après que le PS, le PDC et le PLR ont réuni **la reconduction et l'extension de la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie dans un paquet peu démocratique**, l'UDC réagit le 27 juin dans une conférence de presse. Avec ce procédé scandaleux les trois partis gouvernementaux agissent en fossoyeurs de la démocratie. L'UDC ne peut tolérer que **la libre formation de l'opinion, pourtant garantie par la Constitution, soit bafouée** ainsi et transforme une votation populaire importante en véritable farce.

Acceptons-nous  
qu'on taille  
dans notre  
démocratie?



## Ils s'agenouillent devant l'UE et trompent le peuple!

**JUILLET**

La décision prise par le Parlement, et indigne de la démocratie suisse, de **lier la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes** est au centre de l'assemblée des délégués qui se tient le 5 juillet dans le canton du Valais. Les **délégués de l'UDC Suisse décident de renoncer à un référendum** du fait qu'il ne serait possible de donner qu'une seule réponse aux deux questions et que le résultat ne serait donc pas interprétable.

Durant cette même assemblée **la nouvelle section grisonne de l'UDC est formellement intégrée dans l'UDC Suisse**. Le parti cantonal est représenté par une importante délégation à Brigue, menée par son nouveau président Jon Peider Lemm.

Le 10 juillet lors d'une conférence de presse l'UDC présente aux médias son projet de révision du droit pénal. Sous le titre "**Rétablir la sécurité au lieu de choyer les criminels**" l'UDC propose surtout des mesures de **durcissement des sanctions dans la partie générale du code pénal**. La sécurité des citoyens est plus importante que le bien-être des criminels. Dans son document de fond intitulé "La nouvelle partie générale du code pénal: une faillite complète" l'UDC résume ses exigences dans le domaine.



Suite au rejet de l'initiative sur les naturalisations, **il est important de prendre d'autres mesures pour contenir une vague de naturalisations sans cesse croissante**. Le 30 juillet l'UDC montre comment les exigences auxquelles doivent répondre les candidats à la naturalisation peuvent être accrues et appliquées de façon cohérente. Il s'agit aussi de **garantir lors des naturalisations la "qualité suisse"** qui fait notre fierté et de mettre un terme aux naturalisations de masse. Dans le cadre d'une conférence de presse l'UDC présente son **document de fond sur l'octroi de la nationalité suisse**.

Après divers accidents – dont l'un a fait cinq morts sur la Kander – et une communication déplorable au sein du département, **la crise du DDPS atteint son paroxysme**. Une procédure pénale était en cours contre le chef de l'armée, Roland Nef, au moment même de sa nomination à son poste. **Le ministre de la défense, Samuel Schmid, n'a pas jugé utile d'informer ses collègues du gouvernement** de ces détails et se retrouve dans une situation de plus en plus inconfortable. Quant à Roland Nef il remet sa démission à la fin du mois.

## AOUT

Le 8 août l'UDC présente aux médias son document de fond au titre évocateur "Le DDPS a besoin d'un assainissement urgent!" L'armée suisse est dans un état inquiétant. **Pas de chef, pas de mission, pas d'identité et pas de direction claire.** Les frasques du chef de l'armée démissionnaire ne sont que la pointe de l'iceberg, qui fait vaciller l'armée depuis des années déjà. **L'UDC met le doigt sur divers problèmes** et demande à la CdG de soumettre le DDPS à un examen parlementaire complet. C'est la seule façon de s'assurer que **l'armée pourra à l'avenir assurer de nouveau sa mission originelle** pour le bien de la Suisse.

Le 23 août a lieu à Sursee, dans le canton de Lucerne, un **congrès extraordinaire du parti sur le thème de l'école primaire.** Après que les théories prétendument progressistes des soixante-huitards en matière d'éducation et de formation ont échoué, l'UDC demande que la politique d'enseignement soit revue de fond en comble et soit centrée à nouveau sur des valeurs qui ont fait leurs preuves: **la responsabilité de l'éducation aux parents, celle de l'enseignement à l'école!**



Les délégués rejettent explicitement une harmonisation de l'âge d'entrée à l'école à 4 ans, comme le veut le concordat HarmoS. **Les enfants en bas âge sont mieux sous la garde de leurs parents** et il convient d'encourager l'éducation au sein de la famille par des déductions fiscales. Le congrès extraordinaire **adopte une résolution sur l'école primaire**, avec pour mission d'élaborer un document de fond détaillé.

Lors des élections au Conseil d'Etat le 31 août **l'UDC conserve ses deux sièges au gouvernement de Schaffhouse avec ses représentants Erhard Meister et Rosmarie Widmer-Gysel.**

## SEPTEMBRE

La crise financière s'accroît et met les banques suisses devant des défis importants. Le 1<sup>er</sup> septembre, lors d'une conférence de presse, l'UDC montre **comment la place financière suisse peut être renforcée.** Il est important d'éviter tout activisme déplacé et de défendre les points forts de la Suisse et de sa place financière. Pour ce faire il convient d'**inscrire le secret bancaire dans la Constitution** et d'**augmenter les réserves d'or.**

Le 14 septembre est une journée électorale dans le canton de Bâle-Ville. Malgré une **réduction du nombre de sièges de 130 à 100**, l'UDC ne perd qu'un seul siège au parlement. **Elle devient le premier parti bourgeois de Bâle.**

### **Session d'automne 2008 (15 septembre – 3 octobre 2008)**

*Pour l'UDC le bilan de la session d'automne est mitigé. Cela, même si de nombreux succès ont pu être engrangés, comme par exemple dans le domaine de la loi concernant la recherche sur l'être humain, où une motion UDC demandant l'inclusion d'un bref article dans la Constitution triomphe, ou encore dans le domaine de la loi sur l'encouragement de la culture, où la position de l'UDC récolte également une majorité. D'autre part l'UDC réussit au Conseil national à sauvegarder temporairement le principe de l'épuisement national dans la loi sur les brevets et à préserver de cette façon les innovations suisses. Cela, après que le Conseil des Etats s'est exprimé la semaine précédente en faveur d'un épuisement régional à l'échelon européen et que le même jour, en contradiction complète avec cet épuisement régional, il adopte la loi sur le Tribunal fédéral des brevets, pour soi-disant renforcer le potentiel d'innovation de la Suisse. L'UDC réussit également à éviter que le projet du PLR visant à protéger de la fumée passive, ne se transforme en interdiction complète sur le plan national de fumer dans les lieux publics. Avec le projet adopté lors de la session il reste possible d'exploiter des établissements fumeurs avec une surface jusqu'à 80 m<sup>2</sup>.*

*Ces succès sont toutefois mitigés par des décisions de la coalition du centre-gauche, lourdes de conséquences. En effet le Conseil national suit une fois de plus la politique désastreuse de transfert de notre ministre des transports, Moritz Leuenberger, et accorde une somme de 1,8 milliard de francs pour de nouvelles subventions destinées au transfert de la route au rail, alors qu'il est clair aujourd'hui que l'objectif de 650'000 véhicules est irréaliste. Par-dessus le marché le Conseil national prépare le terrain pour la bourse du transit alpin. Et contre l'avis de l'UDC, le Conseil national décide encore d'augmenter le crédit global FTP, d'abord à dose homéopathique (1 milliard supplémentaire), alors que de toute évidence ce montant ne permettra pas de combler les trous considérables des projets, qui se montent à plusieurs milliards de francs. Le Conseil national augmente aussi l'impôt sur le tabac et rejette une motion d'Adrian Amstutz, qui demandait que les poids-lourds soumis à la RPLP restent au moins dix ans dans la catégorie la plus basse. Le Conseil des Etats augmente l'aide au développement de quelque 800 millions de francs, bien qu'aujourd'hui il reste de nombreuses questions sur le financement de ce montant. Et pour finir le Conseil des Etats a rayé*

la question de la libéralisation du marché postal du plan de législature de la Confédération.

Un point capital de la session est l'orientation et la mission de l'armée suisse. Il règne depuis des années au département de la défense une absence permanente de direction, qui est apparue très clairement lors de la nomination de Roland Nef au poste de chef de l'armée. Après que le Conseil national a, durant la session d'été, apporté des correctifs importants à la loi sur l'armée, qui vont dans le sens de ce que préconise l'UDC, la Chambre haute revient à la ligne privilégiée par le Conseil fédéral. Le programme d'armement est rejeté au Conseil national avec l'aide de l'UDC, après que la majorité de la Chambre a jugé inutile de tenir compte de la requête de l'UDC de faire un point global sur les problèmes et les manquements (direction, matériel, personnel, instruction, capacité d'engagement) au sein de l'armée, avant de lui accorder des moyens supplémentaires. L'examen approfondi de l'armée aurait été un pas important vers une armée plus forte. Le Conseil des Etats procède alors dans la troisième semaine de la session à deux débats urgents, l'un sur l'armée, l'autre sur les augmentations du prix de l'électricité. Parce que la libéralisation du marché de l'électricité a été systématiquement noyauté par le département de Moritz Leuenberger et que le prix de celle-ci a été enrichi de multiples taxes par les milieux écologistes, les consommateurs doivent aujourd'hui payer le prix fort. De nombreuses autres motions de l'UDC sont également traitées aux Chambres. Alors que l'idée d'une naturalisation à l'essai, ou le refus de naturaliser des personnes à l'AI ou dépendantes de l'assistance sociale ne trouvent pas grâce aux yeux du Conseil national, le Conseil des Etats transmet une motion, qui demande plus de transparence sur l'origine des nombreux criminels étrangers sévissant dans notre pays.

La décision du Conseil national de lever l'immunité parlementaire de Toni Brunner est particulièrement choquante. Il s'agit là d'un procès politique contre le président de l'UDC, dans le but de jeter le discrédit sur l'ensemble du parti. Dans cette affaire la coalition gouvernementale composée du PDC, du PLR et de la gauche foule aux pieds les principes de base de notre Etat de droit. Le même jour se déroulent les élections des juges fédéraux. Quatre postes vacants sont à pourvoir au Tribunal fédéral et un poste au Tribunal administratif fédéral. Bien que largement sous-représentée dans les instances judiciaires fédérales on accorde à l'UDC qu'un seul des postes au Tribunal fédéral – en lieu et place des deux sièges au Tribunal fédéral et du siège au Tribunal administratif fédéral, auxquels elle a droit. Nicolas von Werdt (UDC/BE) est élu avec le meilleur score. La seconde candidate UDC, Claudia Bühler (UDC/ZH), n'est pas soutenue par l'Assemblée fédérale. Quant à Rudolf Friedli (UDC/BE) il remporte un succès personnel dans l'élection au Tribunal administratif fédéral en terminant à quelques voix seulement de la majorité absolue, bien qu'il ne fût pas sur le ticket électoral de la commission judiciaire. Les 34 autres juges fédéraux candidats (dont 8 UDC) sont confirmés dans leur fonction par l'Assemblée fédérale pour les six prochaines années, de même que Christoph Bandli (UDC/GR) en tant que président du Tribunal administratif fédéral pour deux ans. Enfin pour remplacer un ancien membre de l'UDC passé au PBD, Walter Wobmann (UDC/SO) est élu comme scrutateur suppléant du Conseil national.

Lors des **élections dans le canton de Schaffhouse l'UDC perd 10 sièges**, en raison des nouvelles règles de calcul (méthode dite du "double Pukelsheim") et de la réduction du nombre des sièges. **La jeune section schaffhouseoise a pourtant de quoi être fière: elle accroît son électorat de 3,81% à 5,59%.**

## OCTOBRE

L'armée est au centre des discussions de l'assemblée des délégués du 4 octobre à Lenzburg (AG). L'armée suisse doit assurer notre sécurité. C'est pourquoi **l'UDC s'engage en faveur d'une défense nationale crédible**. Pour redonner à l'armée la puissance qui était la sienne, les délégués adoptent les deux **documents de fond sur la situation stratégique de la Suisse et sur la mission de l'armée**.

En outre le comité suprême de l'UDC Suisse recommande le Non aux deux objets de la votation fédérale du 30 novembre 2008 dans le domaine de la politique de la drogue. **L'initiative sur le chanvre est rejetée par 395 voix contre 2 et 1 abstention. La modification de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes est quant à elle rejetée par 397 voix contre 4.** L'UDC exige donc de l'Etat une prise de position claire: **"Pas touche à la drogue!"**



Durant la conférence de presse du 17 octobre il est principalement question des **lignes directrices du groupe parlementaire en matière de politique sociale, familiale et de santé** pour la législature 2007-2011. La politique généreuse des bien-pensants de gauche a mené à ce que nos services sociaux ne soient plus en mesure d'être financés dans leur forme actuelle. Pour l'UDC il ne fait pas de doute que **pour assurer l'avenir de notre aide sociale**, il faut **mettre un terme à son expansion** tous azimuts et **combattre les abus de façon cohérente**.

Le 23 octobre a lieu une nouvelle séance d'orientation destinée aux médias sur les conséquences de la crise financière et économique. Dans le document de fond intitulé **"La crise financière – une chance pour la Suisse"**, l'UDC montre comment la crise actuelle peut servir, à moyen terme, à renforcer la compétitivité

de notre place économique et la confiance dans notre système bancaire: **les droits des actionnaires doivent être consolidés dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme.** Quant aux entreprises qui demandent une aide à l'Etat et qui disposent de systèmes de bonus excessifs, elles doivent réformer leur politique de rémunération sans délai et **éliminer les incitations biaisées.** La concentration de risque, que représentent les grandes banques pour l'économie suisse dans son ensemble, doit être réduite par une **adaptation des structures de ces organisations.**

## NOVEMBRE

Le 12 novembre **Samuel Schmid annonce publiquement sa démission.** Le groupe UDC avait déjà décidé fin septembre de présenter un candidat en cas de vacance au Conseil fédéral. Suite à la démission du ministre de la défense, le parti a engagé une **procédure de nomination ouverte,** dans laquelle tous les comités et toutes les sections du parti pouvaient proposer leurs candidats. Dans sa séance extraordinaire du 27 novembre **le groupe UDC nomme à l'unanimité le double ticket Christoph Blocher / Ueli Maurer** comme candidats à l'élection du Conseil fédéral.

Le 29 novembre à Dietikon (ZH), après que le **référendum contre le paquet sur la libre circulation des personnes a abouti,** l'assemblée des délégués traite ce thème énergiquement. Etant donné que **la Suisse ne profite pas de l'extension de l'accord à la Roumanie et à la Bulgarie** et que les partis gouvernements tentent avec leur zèle habituel de plaire à l'UE en acceptant sans broncher ses revendications, **l'UDC se trouve contrainte de défendre seule les intérêts de la Suisse.** Les délégués décident à **432 voix contre 45 et 6 abstentions de voter Non.** La base de l'UDC rejette donc à 90% le paquet non-démocratique proposé et demande que les deux objets soient séparés, comme on l'a, à maintes reprises, promis au peuple.

**Le 30 novembre nous sommes amenés à nous prononcer sur cinq objets fédéraux. Le peuple suisse rejette l'initiative sur le chanvre à 63,2%; la révision de la loi sur les stupéfiants est en revanche largement acceptée (68% de Oui). Quant aux initiatives populaires "Pour un âge de l'AVS flexible" (58,6% de Non) et "Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme - Plus de croissance pour la Suisse!" (66% de Non) elles n'ont eu aucune chance devant le peuple. En revanche l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile est acceptée de justesse (51,9% de oui), ce qui démontre une fois de plus, que les citoyens réclament des peines plus sévères pour les criminels.**

## DECEMBRE

### ***Session d'hiver 2008 (1<sup>er</sup> décembre – 19 décembre 2008)***

*Au début de la session d'hiver Chiara Simoneschi-Cortesi (PDC/TI) est élue pour succéder à André Bugnon à la présidence du Conseil national et Alain Berset (PS/FR) pour succéder à Christoffel Brändli comme président du Conseil des Etats. Le point culminant de cette session d'hiver est l'élection pour le remplacement du*

*ministre de la défense démissionnaire, Samuel Schmid (PBD). L'Assemblée fédérale élit le 10 décembre 2008 l'ancien président du parti, Ueli Maurer, au 3<sup>ème</sup> tour avec 122 voix pour lui succéder. Le conseiller national Hansjörg Walter (UDC/TG) obtient 121 voix. Ueli Maurer devient ainsi le 111<sup>ème</sup> membre du Conseil fédéral. Hans-Rudolf Merz est élu président de la Confédération pour 2009 et Doris Leuthard vice-présidente.*

*Comme chaque année durant la session d'hiver, l'adoption du budget représente un événement important. Initialement on prévoit un excédent de 1,4 milliard de francs pour le budget 2009. Mais en raison de la crise de nouvelles dépenses sont décidées dans le domaine de l'assainissement des bâtiments et des protections contre les crues. Dans le même temps on renonce à appliquer le blocage des crédits. C'est ainsi que finalement l'excédent pour 2009 n'est plus que de 948 millions. Suite à la crise financière les deux Chambres votent un projet visant à augmenter la protection des dépôts bancaires à 100'000 francs. La décision s'applique jusqu'en 2010. En outre les Chambres approuvent pour des raisons économiques générales un crédit de 6 milliards de francs destiné à un emprunt à conversion obligatoire en faveur de l'UBS.*

*Les deux Chambres approuvent l'unification des 26 codes de procédure civile cantonaux sous une même norme fédérale. Après l'adoption du nouveau code de procédure pénale c'est une étape importante dans le domaine judiciaire. Dans un autre domaine la baisse du taux de conversion du 2<sup>ème</sup> pilier de 6,8% à 6,4% est également acceptée. La gauche compte lancer un référendum contre cette mesure. Enfin les Chambres adoptent une modification de la Constitution, qui veut supprimer l'"initiative populaire générale" introduite en 2003, estimant qu'il s'agit là d'un instrument inapplicable et beaucoup trop compliqué.*

*Après avoir passé quatre ans à chercher un modèle pour l'autorisation de pratiquer des médecins, le Conseil des Etats décide en fin de compte de ne pas entrer en matière sur cette révision et de transmettre le dossier au Conseil national. Dans ce domaine aucune des solutions n'est réellement satisfaisante. Le Conseil national réhabilite, contre l'avis de l'UDC, 650 Suisses qui s'étaient engagés dans la guerre civile espagnole. La nouvelle loi sur le trafic des marchandises, qui poursuit pour ces prochaines années la politique dogmatique de transfert de Moritz Leuenberger, est également adoptée. La loi octroie la compétence au Conseil fédéral de négocier avec l'UE l'introduction de la bourse du transit alpin. De même l'UDC échoue dans son projet de combattre la loi sur l'imposition du tabac, qui augmente drastiquement l'impôt sur le tabac coupé. L'UDC remporte un succès au Conseil national, lorsque celui-ci décide, à la demande de l'UDC, de ne pas entrer en matière sur la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure. Le Conseil des Etats discute en tant que seconde chambre de l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain et revient en partie sur les motions de l'UDC déjà acceptées au Conseil national. Ce dernier vote la deuxième étape de Rail 2000, intitulée ZEB, et accorde une enveloppe de 5,5 milliards de francs pour ces projets, alors même que les moyens sont insuffisants pour les projets déjà mis en chantier. Le Conseil national adopte également la loi sur les conseils en brevets et celle sur le Tribunal fédéral des brevets. Contrairement au Conseil des Etats il décide de ne faire élire par l'Assemblée fédérale que les juges permanents. Durant cette session d'hiver les brevets connaissent un véritablement bouleversement. Les Chambres adoptent en effet une loi sur les brevets, qui s'éloigne du principe de l'épuisement national et prévoit un épuisement régional au*

*niveau de l'UE. Ce projet affaiblit la protection de la propriété intellectuelle en Suisse. Alors que l'UDC avait rejeté lors de la session d'automne le programme d'armement, elle l'approuve maintenant que le DDPS a revu les bases nécessaires à l'amélioration du fonctionnement de l'armée. Lors du débat sur la loi sur l'armée, le Conseil national tient à l'interdiction des cours de répétition à l'étranger, mais est favorable, contrairement à l'UDC, à ce que les militaires de carrière puissent être engagés dans des missions obligatoires hors du pays. Les deux Chambres approuvent l'augmentation de l'aide au développement à 0,5%. Le Conseil des Etats refuse la levée de l'immunité parlementaire du président de l'UDC Toni Brunner. En outre il vote en tant que première chambre, un projet de durcissement du frein à l'endettement, ce qui est essentiel au vu de la conjoncture faiblissante et des dépenses supplémentaires qui s'annoncent. Le Conseil national transmet une motion, qui vise à lisser annuellement la progression à froid. Un autre thème abordé par les deux chambres est celui de l'augmentation sensible du prix de l'électricité depuis l'introduction malheureuse de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité. Les deux chambres adoptent des motions visant à atténuer les augmentations du prix du courant. Le 3 décembre 2008 le juge fédéral Lorenz Meyer (UDC/BE) est élu brillamment président du Tribunal fédéral. Quant au conseiller national Christoph Mörgeli il est victime le 8 décembre d'un grave accident de la route. Le 10 décembre, après les élections au Conseil fédéral, a lieu à l'hôtel Bellevue de Berne, le traditionnel repas du groupe UDC. Ueli Maurer, conseiller fédéral fraîchement élu, est acclamé par ses partisans et fêté comme il se doit.*

Avec **l'élection au Conseil fédéral de l'ancien président de l'UDC, Ueli Maurer**, le Parlement fait le 10 décembre un premier pas pour rétablir la concordance. **L'UDC reprend des responsabilités gouvernementales à un moment difficile** pour la Suisse et pour le monde, mais elle reste sous-représentée et continue de viser un second siège au gouvernement.



Le 30 décembre l'UDC présente lors d'une conférence de presse sa **campagne contre le paquet anti-démocratique sur la libre circulation des personnes**. Trois corbeaux symbolisent les dangers que ce projet fait peser sur la Suisse: une **immigration incontrôlée**, une **pression accrue sur le marché du travail et notre système d'aide sociale**, le **chantage croissant par l'UE** et des Etats tiers, ainsi que le **noyautage de la démocratie directe** par les internationalistes dans le pays. L'UDC est déterminée à ne pas laisser la Suisse succomber à ces menaces et va donc mener une grande campagne d'affichage à l'échelon national en vue des votations du 8 février 2009.



Le comité UDC contre la libre circulation des personnes compte 30 parlementaires.

## 2. Femmes UDC Suisse

Réélue lors de l'assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> mars, la présidente des Femmes UDC Suisse, Rita Gygax, fait procéder à la définition des objectifs en vue des élections fédérales de 2011. Le comité adopte le concept portant sur la période 2008 à 2011 et définit les activités correspondantes.

Les déléguées des Femmes UDC se réunissent en cinq assemblées plénières pour notamment arrêter leurs consignes de vote dans la perspective des scrutins fédéraux. L'assemblée de février à Winterthur était consacrée à la deuxième réforme de l'imposition des entreprises et à l'initiative "contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques". En mars à Berne, les conseillères nationales ont informé sur leurs premiers cent jours de fonction et les déléguées ont débattu de l'initiative sur les naturalisations. Au mois de juillet, les Femmes UDC se sont donné rendez-vous à Brigue avec les organes directeurs du parti suisse pour débattre de l'avenir de leur mouvement. L'assemblée de septembre était entièrement consacrée à l'initiative sur le chanvre et à la révision de la loi sur les stupéfiants. Réunies en novembre au centre Paul Klee à Berne, les déléguées ont usé de leur droit de participer à la procédure de nomination interne et proposé au groupe parlementaire fédéral la conseillère d'Etat Rita Fuhrer pour occuper le siège devenu vacant au Conseil fédéral. De plus, elles ont discuté de politique de la formation et du travail de la commission UDC de l'instruction publique.

Les Femmes UDC Suisse ont publié plusieurs communiqués de presse pour informer le public sur les objets des votations et l'actualité politique.

## 3. Interventions du groupe parlementaire UDC

Les membres du groupe parlementaire fédéral UDC ont déposé durant l'exercice écoulé **36 initiatives parlementaires, 102 motions, 14 postulats, 126 interpellations et 26 questions simples**. La vue d'ensemble complète de ces interventions figure sur le site internet [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch) (Curia Vista, objets parlementaires) filtrée selon les groupes, les membres individuels, la date et le thème.

## 4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

En 2008, l'UDC a participé à **34 procédures de consultation**:

- Programme national Alimentation et Activité physique
- Programme national Alcool 2008 - 2012
- Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE): l'UDC rejette le projet
- Modification de l'ordonnance sur la protection de l'air dans le domaine des chantiers: L'UDC rejette le projet de révision

- Approbation de la reconduction de l'accord entre la confédération suisse et la communauté européenne
- Protocole II relatif à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes
- Initiative parlementaire „Incitations à prendre des mesures d'économie d'énergie dans le bâtiment“
- Modification de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE) et de l'ordonnance relative à la désignation des organisations habilitées à recourir dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de la protection de la nature et du paysage (ODO)
- Dispositions d'exécution relatives à la Politique agricole 2011: second train d'ordonnances
- Révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
- Projet législatif "Swissness"
- Révision totale de la loi sur les épidémies
- T Révision partielle de la loi fédérale sur la recherche
- Programme national tabac (PNT) 2008 - 2012
- Initiative parlementaire Déductibilité fiscale des versements aux partis politiques: L'UDC demande une augmentation du montant déductible
- Ordonnances sur l'assurance-maladie OAMAL, OCP et OPAS
- Modification du code des obligations (Droit du bail à loyer): L'UDC exige un système qui permette au marché de jouer
- Révision totale de la loi sur la poste (LPO) et de la loi sur l'organisation de la poste (LOP)
- 07.492 Initiative parlementaire protection et utilisation des Eaux (CEATE-CE)
- 07.429 Initiative parlementaire. Assainissement des buts de tir. Prolongation du délai jusqu'en 2012
- Règle complémentaire au frein à l'endettement: Un pas dans la bonne direction
- Révision totale de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale
- Arrête fédéral portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union Européenne sur la reprise de la décision-cadre

2006/960/jai relative à la simplification de l'échange d'informations entre les services répressifs

- Révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- Modification de la loi contre la concurrence déloyale (LCD)
- Révision partielle de la loi sur l'aviation: l'UDC renvoie le projet au Conseil fédéral
- Introduction des documents d'identité biométriques: modification de l'ordonnance sur les documents d'identité des ressortissants suisses
- Adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales: l'UDC renvoie le projet au Conseil fédéral
- Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (loi sur la prévention) et loi fédérale sur l'Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé: l'UDC demande le rejet des deux projets
- Assainissement de la caisse de pension des CFF: l'UDC refuse une participation fédérale à un nouveau refinancement de cette institution
- Révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP): la mauvaise voie
- Constitution d'une réserve au bilan destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture
- Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne sur la reprise de la Directive 2008/51/CE du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2008 modifiant la directive 91/477/CEE du Conseil relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes. Développement de l'acquis de Schengen. Modification de la loi fédérale sur les armes (adaptation de l'application de l'acquis de Schengen)
- Initiative parlementaire OFLP. Limitation du privilège des créances des travailleurs en cas de faillite (Zanetti)

## 5. Documents de fond de l'UDC

Durant l'année électorale 2008, l'UDC a publié deux documents programmatiques détaillés:

|              |                                                                                  |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Februar 2008 | Liberté et responsabilité individuelle au lieu de dépendance et corruption       |
| März 2008    | HarmoS - Le projet de centralisation de l'école publique                         |
| Juli 2008    | Document stratégique de l'UDC exigeant une révision urgente du Code pénal suisse |
| Juli 2008    | Qualité suisse aussi dans la question des naturalisations                        |
| August 2008  | Le DDPS a besoin d'un assainissement urgent!                                     |
| Oktober 2008 | Renforcer la place financière - renforcer la Suisse!                             |
| Oktober 2008 | La politique sociale de l'UDC Suisse                                             |
| Oktober 2008 | La politique de sécurité de la Suisse                                            |
| Oktober 2008 | La mission de l'armée                                                            |

## 6. Communiqués, services et conférences de presse, journal du parti

En 2008, l'UDC (Femmes et Seniors UDC compris) a publié **166 communiqués de presse** (contre 140 l'année précédente). Les abonnées ont reçu **52 éditions du service de presse**. Le **journal du parti "Klartext"** continue de paraître tous les mois avec un tirage qui approchait les 58 000 exemplaires fin 2008.

En 2008, l'UDC a tenu **16 conférences de presse**:

|            |                                                                                 |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 01.02.2008 | Les attaques contre la souveraineté de la Suisse doivent cesser!                |
| 12.02.2008 | Non à l'exportation d'emplois                                                   |
| 15.02.2008 | 232'749 Signatures pour plus de sécurité                                        |
| 25.02.2008 | Liberté et responsabilité individuelle au lieu de dépendance et corruption      |
| 25.03.2008 | L'UDC s'oppose à HarmoS                                                         |
| 15.04.2008 | Halte aux naturalisations en masse - oui à l'initiative sur les naturalisations |
| 02.05.2008 | Naturalisations: l'UDC innove dans sa campagne de votation                      |

- 02.06.2008 L'UDC et le plan de législature 2007-2011
- 27.06.2008 Il faut stopper les fossoyeurs de la démocratie directe!
- 10.07.2008 Code pénal: rétablir la sécurité au lieu de choyer les criminels
- 30.07.2008 Qualité suisse aussi dans la question des naturalisations
- 08.08.2008 Le DDPS a besoin d'un assainissement urgent!!
- 01.09.2008 Renforcer la place financière - renforcer la Suisse!
- 17.10.2008 Programme de législature pour les œuvres sociales 2007 à 2011
- 23.10.2008 La crise financière – une opportunité pour la Suisse
- 30.12.2008 Porte ouverte aux abus? – Non à la libre circulation des personnes!

## 7. Internet

Après avoir pris part au succès électoral de 2007, les activités Internet de l'UDC se sont à nouveau amplifiées sur la page [www.udc.ch](http://www.udc.ch) en 2008.

En 2008, **12'079'607 pages Internet** ont été appelées au total sur le serveur de l'UDC contre **9'134'885** l'année précédente. Ce chiffre équivaut à une moyenne de **1'379 pages appelées par heure** (année précédente: **1'043** pages par heure).

En plus des pages habituels du site de l'UDC (communiqués de presse, positions, mots d'ordre ou documents des conférences de presse), de nouvelles idées ont été introduites sur la plateforme Internet. Notamment la production d'émissions TV online depuis l'été 2008 sur des thèmes d'actualités ou en référence à des documents de fond. Ces films peuvent aussi bien être consulté sur la page Internet de l'UDC mais également sur la plateforme Youtube ([www.youtube.com](http://www.youtube.com)) et sont un canal d'informations supplémentaire avec lequel l'UDC peut communiquer de manière original, non filtrée et non censurée, avec les sympathisants et les électeurs.



## II. ORGANES DU PARTI

### 1. Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse est composée de 757 délégués. Elle est l'organe suprême du parti.

Assemblée des délégués du 1<sup>er</sup> mars 2008 à Frauenfeld (TG)

#### **Adoption d'un catalogue de revendications concernant l'UE**

Même en tant que parti d'opposition, l'UDC maintient ses revendications de principe concernant la politique européenne: **l'adhésion à l'UE n'est pas une option pour la Suisse**. Ce choix serait en claire opposition avec les piliers essentiels de la Confédération suisse, soit en particulier la souveraineté, la neutralité, la démocratie directe et le fédéralisme.

Les délégués décident avec une seule voix d'opposition d'apporter leur soutien au **catalogue de revendications UE qui se décline en 12 points**.

#### **Décision concernant la révision des statuts**

L'assemblée des délégués approuve avec deux voix d'opposition la révision des statuts, donc la **nouvelle structure de la direction du parti**.

#### **Election de la nouvelle direction du parti**

Les délégués élisent les **cinq vice-présidents du parti**, soit Adrian Amstutz (BE), Christoph Blocher (ZH), Walter Frey (ZH), Jasmin Hutter (SG) et Yvan Perrin (NE) ainsi que le **nouveau président Toni Brunner (SG)**. Le président du groupe parlementaire fédéral, Caspar Baader, siège d'office à la direction du parti.

Assemblée des délégués du 5 avril 2008 à Lungern (OW)

#### **Décision concernant l'initiative sur les naturalisations**

L'initiative populaire UDC pour des naturalisations démocratiques vise à rétablir la tradition de la démocratie directe dans ce domaine. Elle demande que **les citoyens de chaque commune** puissent désigner de manière souveraine **l'organe compétent pour les naturalisations**.

Par 525 voix contre 1, l'assemblée recommande **l'approbation** de l'initiative sur les naturalisations.

L'assemblée rend ensuite hommage à plusieurs démissionnaires, le **secrétaire général Gregor A. Rutz**, la **vice-présidente du parti et conseillère nationale Sylvia Flückiger**, le **président du parti et conseiller national Ueli Maurer** ainsi que le **conseiller fédéral non réélu Christoph Blocher**.

Le président du parti, Toni Brunner, informe sur la suite de la procédure concernant les **demandes d'exclusion** de la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf.

### Assemblée des délégués du 5 juillet 2008 à Brigue (VS)

#### **Halte aux agissements antidémocratiques!**

L'UDC Suisse renonce à lancer un simulacre de référendum contre le paquet antidémocratique de la libre circulation des personnes. Par 326 voix contre 166, les délégués soutiennent la proposition de la direction du parti dans ce sens.

L'assemblée des délégués charge en outre les organes du parti de préparer des propositions pour empêcher à l'avenir des agissements aussi antidémocratiques et pour **renforcer la démocratie directe, les droits populaires et l'indépendance de la Suisse**. Un premier pas dans ce sens sera le soutien apporté à **l'initiative populaire pour le renforcement des droits populaires en politique étrangère (les traités d'Etat devant le peuple)** lancé par l'ASIN. La grande majorité de l'assemblée approuve ce projet.

#### **Cérémonie d'admission de la nouvelle section UDC des Grisons dans l'UDC Suisse.**

### Congrès extraordinaire du parti du 23 août 2008 à Sursee (LU)

#### **"Où va notre école primaire?"**

Convaincus

- que la cohabitation dans la société n'est pas possible sans éducation et sans transmission des valeurs,
- qu'une bonne culture générale de chacun est indispensable au développement économique, culturel et spirituel de notre pays,
- que l'apprentissage et l'effort apportent satisfaction à l'individu et prospérité à la collectivité,

**les participants au congrès spécial** du 23 août 2008 à Sursee chargent la direction de l'UDC Suisse de faire élaborer un **document de fond détaillé sur la formation en Suisse**.

La résolution, qui se compose de **9 principes définissant la base d'une bonne politique de la formation**, est adoptée par 332 voix sans opposition (mais avec 4 abstentions).

Assemblée des délégués du 4 octobre 2008 à Lenzburg (AG)

**Neutralité permanente et armée**

Débat et adoption des **documents de fond "Situation stratégique" et "Mission de l'armée"** par 424 voix contre 0.

**Adoption des consignes de vote concernant les deux initiatives populaires fédérales soumises au peuple le 30 novembre 2008**

Les délégués de l'UDC Suisse font profession de foi en faveur d'une politique de la drogue axée sur l'abstinence. **L'initiative pour le chanvre** est rejetée par 395 voix contre 2 et une abstention alors que la **révision de la loi sur les stupéfiants et les substances psychotropes** est refusée par 397 voix contre 4.

**Débat et décision concernant la modification des statuts**

L'UDC Suisse ayant dû exclure en été 2008 sa section cantonale des Grisons, la direction du parti propose à l'assemblée des délégués une modification des statuts. **Ainsi, les personnes qui acceptent une élection au Conseil fédéral alors qu'elles n'ont pas été nommées par le groupe parlementaire fédéral UDC seront automatiquement exclues du parti.** Cette modification des statuts est acceptée par 350 voix contre 11.

Assemblée des délégués du 29 novembre 2008 à Dietikon (ZH)

**Libre circulation des personnes: le point de la situation**

Adoption de la consigne de vote concernant l'arrêté fédéral autorisant la **reconduction de l'accord de libre circulation** des personnes entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres ainsi que l'application du protocole sur **l'extension de l'accord de libre circulation des personnes à la Roumanie et la Bulgarie**. L'UDC refuse d'apporter son soutien au **paquet antidémocratique et anticonstitutionnel** ficelé par la majorité du Parlement. Par 432 voix contre 45 et 6 abstentions, **les délégués recommandent au peuple suisse de refuser le projet de libre circulation des personnes.**

## 2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 112 membres.

Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

(état au 31.12.2008)

|                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| <b>Président du parti</b>       | <b>Toni Brunner, CN (SG)</b>   |
| Vice-présidents                 | Adrian Amstutz, CN (BE)        |
|                                 | Chrstoph Blocher, anc. CF (ZH) |
|                                 | Walter Frey, anc. CN (ZH)      |
|                                 | Jasmin Hutter, CN (SG)         |
|                                 | Perrin Yvan, CN (NE)           |
| Président du groupe             | Caspar Baader, CN (BL)         |
| Secrétaire générale a.i.        | Silvia Bär (BE)                |
| Présidente Femmes UDC           | Rita Gygax (BE)                |
| Président Seniors UDC           | Theophil Pfister, CN (SG)      |
| Président UDC International     | Rolf B. Schudel                |
| Présidents des partis cantonaux | AG Thomas Lüpold               |
|                                 | AI Emil Mock                   |
|                                 | AR Edgar Bischof               |
|                                 | BE Rudolf Joder, CN            |
|                                 | BL Dieter Spiess               |
|                                 | BS Jean Henri Dunant, CN       |
|                                 | FR Gilberte Demont             |
|                                 | GE Soli Pardo                  |
|                                 | GL Peter Rothlin               |
|                                 | GR Jon Peider Lemm             |
|                                 | JU Romain Schaer               |
|                                 | LU Yvette Estermann, CN        |
|                                 | NE Yvan Perrin, CN             |
|                                 | NW Peter Wyss                  |
|                                 | OW Albert Sigrist              |
|                                 | SG Toni Thoma                  |
|                                 | SH Werner Bolli                |
|                                 | SO Heinz Müller                |
|                                 | SZ Judith Übersax              |

|  |      |                              |
|--|------|------------------------------|
|  | TG   | Walter Marty                 |
|  | TI   | Pierre Rusconi               |
|  | UR   | Gusti Planzer                |
|  | VD   | Gérald Nicod                 |
|  | VS   | Raphaël Filliez (Bas-Valais) |
|  | VS   | Franz Ruppen (Haut-Valais)   |
|  | ZG   | Stephan Schleiss             |
|  | ZH   | Ueli Maurer, CN              |
|  | JSVP | Erich J. Hess                |

Membres élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 2 ch.1 des statuts

|    |                                                                                                                            |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AG | - Roger Fricker<br>- Lieni Füglistaller, CN<br>- Pascal Furer                                                              |
| AI | - Martin Ebnetter                                                                                                          |
| AR | - Werner Rechsteiner                                                                                                       |
| BE | - Peter Bernasconi<br>- Jolanda Brunner<br>- Aliko M. Panayides<br>- Jean-Blaise Defago<br>- Michael Waber<br>- Hans Rösti |
| BL | - Thomas de Courten<br>- Hans-Jürgen Ringgenberg                                                                           |
| BS | - Sebastian Frehner<br>- Andreas Ungricht                                                                                  |
| FR | - Daniel C. Schär<br>- Jean-Luc Rimaz                                                                                      |
| GE | - Eric Bertinat<br>- Jacques Pagan, anc. CN                                                                                |
| GL | - Marc Zittener                                                                                                            |
| GR | - Roberto A. Keller<br>- Urs Hoffmann                                                                                      |
| JU | - Philippe Müller                                                                                                          |
| LU | - René Kuhn<br>- NR Josef Kunz<br>- Guido Müller                                                                           |
| NE | - Raymond Clottu<br>- Pierre-Alain Storrer                                                                                 |
| NW | - Christoph Keller                                                                                                         |
| OW | - Susann Schmid                                                                                                            |
| SG | - Markus Straub<br>- vacant<br>- vacant                                                                                    |

|      |                                                                                                                                                                      |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SH   | - Hannes Germann, CE                                                                                                                                                 |
| SO   | - Beat Ehram<br>- Walter Wobmann, CN                                                                                                                                 |
| SZ   | - Olivier Kessler<br>- Pirmin Schwander, CN                                                                                                                          |
| TG   | - Margrit Aerne<br>- Hansjörg Walter, CN                                                                                                                             |
| TI   | - Eros Mellini                                                                                                                                                       |
| UR   | - Paul Dubacher                                                                                                                                                      |
| VD   | - Nathalie Falcone<br>- Claude-Alain Voiblet<br>- Eric Bonjour                                                                                                       |
| VS   | - Fredy Ursprung (Oberwallis)<br>- Raphaël Filliez (Valais romand)                                                                                                   |
| ZG   | - Vreni Althaus<br>- Heinz Tännler                                                                                                                                   |
| ZH   | - Josephine Bianda<br>- Max Binder, CN<br>- Toni Bortoluzzi, CN<br>- Alfred Heer, CN<br>- Ernst Schibli, CN<br>- Daniela Vas<br>- Jacqueline Hofer<br>- Theres Weber |
| JSVP | - Erich Hess<br>- Bernhard Zahner<br>- Michele Losa                                                                                                                  |

Membres élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 2 des statuts  
(au maximum 15 membres supplémentaires)

|    |                                                                         |
|----|-------------------------------------------------------------------------|
| BE | - Susanne Huber                                                         |
| GL | - This Jenny, CE                                                        |
| GR | - Reto Rauch                                                            |
| NW | - Michèle Blöchlinger                                                   |
| AG | - Sylvia Flückiger, CN                                                  |
| SH | - Thomas Hurter, CN                                                     |
| SZ | - Monika Lienert                                                        |
| TI | - Roberta Soldati                                                       |
| VD | - Michaël Buffat                                                        |
| ZH | - Christoph Mörgeli, CN<br>- Hans Fehr, CN<br>- Ulrich Schluer, anc. CN |
| VS | - Christian Grichtig                                                    |
| GE | - Catherine Buchet                                                      |

### 3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux.

(état au 31.12.2008)

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Président du parti</b>                                                           | <b>Toni Brunner, CN (SG)</b>                                                                                                                                                                                     |
| Vice-présidents                                                                     | Adrian Amstutz, CN (BE)                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                     | Chrstoph Blocher, anc. CF (ZH)                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                     | Walter Frey, anc. CN (ZH)                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                     | Jasmin Hutter, CN (SG)                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                     | Perrin Yvan, CN (NE)                                                                                                                                                                                             |
| Président du groupe                                                                 | Caspar Baader, CN (BL)                                                                                                                                                                                           |
| Secrétaire générale a.i.                                                            | Silvia Bär (BE)                                                                                                                                                                                                  |
| Présidents des six partis ayant le plus grand nombre de suffrages en valeur absolue | Ueli Maurer, CN (ZH)                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                     | Rudolf Joder, CN(BE)                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                     | Thomas Lüpold (AG)                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                     | Toni Thoma (SG)                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                     | Yvette Estermann, CN (LU)                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                     | Gérald Nicod (VD)                                                                                                                                                                                                |
| Présidente des Femmes UDC Suisse                                                    | Rita Gygax-Schwarz (BE)                                                                                                                                                                                          |
| Président des Seniors UDC Suisse                                                    | Theophil Pfister, CN (SG)                                                                                                                                                                                        |
| Président des Jeunes UDC Suisse                                                     | Erich J. Hess, (BE)                                                                                                                                                                                              |
| Représentante de la Suisse romande                                                  | Catherine Buchet (GE)                                                                                                                                                                                            |
| Représentant de la Suisse italienne                                                 | Eros Mellini (TI)                                                                                                                                                                                                |
| Représentant de la Suisse romanche                                                  | Reto Rauch (GR)                                                                                                                                                                                                  |
| Autres membres                                                                      | Michèle Blöchliger (NW)<br>Hans Fehr, CN (ZH)<br>Raphael Filliez (VS)<br>This Jenny, CE (GL)<br>Christoph Mörgeli, CN (ZH)<br>Pirmin Schwander, CN (SZ)<br>Hansjörg Walter, CN (TG)<br>Sylvia Flückiger, CN (AG) |

## 4. Direction du parti

La direction du parti se compose de sept membres.

(état au 31.12.2008)

| <b>Fonction</b>           |                                                 |
|---------------------------|-------------------------------------------------|
| Président de l'UDC Suisse | Toni Brunner, conseiller national (SG)          |
| Vice-président            | Adrian Amstutz, conseiller national (BE)        |
| Vice-président            | Christoph Blocher, anc. conseiller fédéral (ZH) |
| Vice-président            | Walter Frey, anc. conseiller national (ZH)      |
| Vice-présidente           | Jasmin Hutter, conseillère nationale (SG)       |
| Vice-président            | Yvan Perrin, conseiller national (NE)           |
| Président du groupe       | Caspar Baader, conseiller national (BL)         |

## 5. Le secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Au terme de l'année rapportée, les collaboratrices et collaborateurs suivants y travaillaient:

(état au 31.12.2008)

| <b>Funktion</b>                  | <b>Mitarbeiter / Mitarbeiterin</b>        |
|----------------------------------|-------------------------------------------|
| Secrétaire générale ad interim   | Silvia Bär, Wiler (BE)                    |
| Secrétaire du groupe             | Urs Martin, Oberaach (TG)                 |
| Porte-parole                     | Alain C. Hauert, Gümligen (BE)            |
| Porte-parole adjoint             | Kevin Grangier, La Tour-de-Peilz (VD)     |
| Collaborateurs scientifiques     | Miriam Dagai, Oberwangen (BE)             |
|                                  | Kaspar Voellmy, Bern (BE)                 |
|                                  | Matthias Müller, Bern (BE)                |
|                                  | Yves Bichsel, Uetendorf (BE)              |
| Coordinateur UDC Romandie        | Claude-Alain Voiblet, Lausanne (VD)       |
| Formation / Femmes               | Ilse Kaufmann, Bülach (ZH)                |
| Assistante du groupe             | Jacqueline Lang, Reiden (LU)              |
| Secrétariat                      | Susanne Rebora, Schliern (BE)             |
| Assistante du président du parti | Marcia Cerantola-Jenni, Kirchlindach (BE) |

## 6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Occupant 59 sièges au Conseil national et 6 au Conseil des Etats (64 UDC, 1 Lega), l'UDC présente le groupe le plus important au Parlement fédéral.

Conseillères nationales et conseillers nationaux (état au 31.12.2008)

|    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AG | Flückiger Sylvia, Schöftland<br>Giezendanner Ulrich, Rothrist<br>Glur Walter, Glashütten<br>Killer Hans, Untersiggenthal<br>Füglistaller Lieni, Rudolfstetten<br>Stamm Luzi, Baden                                                                     |
| BE | Aebi Andreas, Alchenstorf<br>Amstutz Adrian, Sigriswil<br>Geissbühler Andrea, Herrenschwanden<br>Graber Jean-Pierre, La Neuveville<br>Joder Rudolf, Belp<br>Schenk Simon, Trubschachen<br>von Siebenthal Erich, Gstaad<br>Wandfluh Hansruedi, Frutigen |
| BL | Baader Caspar, Gelterkinden<br>Miesch Christian, Titterten                                                                                                                                                                                             |
| BS | Dunant Jean Henri, Basel                                                                                                                                                                                                                               |
| FR | Rime Jean-François, Bulle                                                                                                                                                                                                                              |
| GE | Nidegger Yves, Genf<br>Reymond André, Veyrier                                                                                                                                                                                                          |
| JU | Baettig Dominique, Delémont                                                                                                                                                                                                                            |
| LU | Estermann Yvette, Kriens<br>Kunz Josef, Grosswangen<br>Müri Felix, Emmenbrücke                                                                                                                                                                         |
| NE | Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées                                                                                                                                                                                                                          |
| OW | von Rotz Christoph, Sarnen*                                                                                                                                                                                                                            |
| SG | Bigger Elmar, Vilters-Wangs<br>Brunner Toni, Ebnat-Kappel<br>Hutter Jasmin, Altstätten<br>Pfister Theophil, Flawil<br>Reimann Lukas, Wil                                                                                                               |
| SH | Hurter Thomas, Schaffhausen*                                                                                                                                                                                                                           |
| SO | Borer Roland, Kestenholz<br>Wobmann Walter, Gretzenbach                                                                                                                                                                                                |
| SZ | Föhn Peter, Muotathal<br>Schwander Pirmin, Lachen                                                                                                                                                                                                      |

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TG | Baumann J. Alexander, Kreuzlingen<br>Spuhler Peter, Weiningen<br>Walter Hansjörg, Wängi                                                                                                                                                                                                                                           |
| TI | Bignasca Attilio, Lugano (Lega)                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| VD | Bugnon André, Saint-Prex<br>Glauser Alice, Champvent<br>Grin Jean-Pierre, Pomy<br>Parmelin Guy, Bursins<br>Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex                                                                                                                                                                             |
| VS | Freysinger Oskar, Savièse                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| ZG | Scherer Marcel, Hünenberg                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| ZH | Binder Max, Illnau<br>Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A.<br>Fehr Hans, Eglisau<br>Heer Alfred, Zürich<br>Kaufmann Hans, Wettswil<br>Maurer Ueli, Wernetshausen<br>Mörgeli Christoph, Uerikon<br>Rickli Natalie, Winterthur<br>Rutschmann Hans, Rafz<br>Schibli Ernst, Otelfingen<br>Stahl Jürg, Winterthur<br>Zuppiger Bruno, Hinwil |

Conseillers aux Etats (état au 31.12.2008)

|    |                                    |
|----|------------------------------------|
| AG | Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick |
| GL | Jenny This, Glarus                 |
| GR | Brändli Christoffel, Landquart     |
| SH | Germann Hannes, Opfertshofen       |
| SZ | Kuprecht Alex, Pfäffikon           |
| TG | Bürgi Hermann, Dussnang            |

### III. VOTATIONS FEDERALES EN 2008

| Votation populaire du 24 février                                                                                                                                                   | Con-<br>signe<br>UDC | Con-<br>signe<br>PRD | Con-<br>signe<br>PDC | Con-<br>signe<br>PS | Peupl<br>e Oui | Peupl<br>e Non | Cantons<br>Oui | Cantons<br>Non |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------|
| Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques                                                                                                        | Non                  | Non                  | Non                  | Oui                 | 31.9<br>%      | 68.1<br>%      | 0              | 26             | refusé  |
| Loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II) | Oui                  | Oui                  | Oui                  | Non                 | 50.5<br>%      | 49.5<br>%      | -              | -              | accepté |

| Votation populaire du 1 <sup>er</sup> juin                | Con-<br>signe<br>UDC | Con-<br>signe<br>PRD | Con-<br>signe<br>PDC | Con-<br>signe<br>PS | Peupl<br>e Oui | Peupl<br>e Non | Cantons<br>Oui | Cantons<br>Non |        |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------|
| Pour des naturalisations démocratiques                    | Oui                  | Non                  | Non                  | Non                 | 36.2<br>%      | 63.8<br>%      | 1              | 25             | refusé |
| Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale    | Oui                  | Non                  | Non                  | Non                 | 24.8<br>%      | 75.2<br>%      | 0              | 26             | refusé |
| Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie | Oui                  | Oui                  | Non                  | Non                 | 30.5<br>%      | 69.5<br>%      | -              | -              | refusé |

| Votation populaire du 30 novembre                                                                                           | Con-<br>signe<br>UDC | Con-<br>signe<br>PRD | Con-<br>signe<br>PDC | Con-<br>signe<br>PS | Peupl<br>e Oui | Peupl<br>e Non | Cantons<br>Oui | Cantons<br>Non |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------|
| Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine                                                               | Oui                  | Non                  | Non                  | Non                 | 51.9<br>%      | 48.1<br>%      | 16 4/2         | 4 2/2          | accepté |
| Pour un âge de l'AVS flexible                                                                                               | Non                  | Non                  | Non                  | Oui                 | 41.4<br>%      | 58.6<br>%      | 4              | 16 6/2         | refusé  |
| Droit de recours des organisations:<br>Assez d'obstructionnisme - Plus de<br>croissance pour la Suisse!                     | Oui                  | Oui                  | Non                  | Non                 | 34.0<br>%      | 66.0<br>%      | 0              | 26             | refusé  |
| Pour une politique raisonnable en<br>matière de chanvre protégeant<br>efficacement la jeunesse                              | Non                  | Oui                  | Non                  | Oui                 | 36.7<br>%      | 63.3<br>%      | 0              | 26             | refusé  |
| Modification de la loi fédérale sur les<br>stupéfiants et les substances psycho-<br>tropes (loi sur les stupéfiants, LStup) | Non                  | Oui                  | Oui                  | Oui                 | 68.1<br>%      | 31.9<br>%      | -              | -              | accepté |

## IV. ELECTION AU CONSEIL FEDERAL

Le groupe UDC a nommé un double ticket Christoph Blocher / Ueli Maurer pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral du 10 décembre. Le droit de l'UDC de siéger au Conseil fédéral n'était en principe pas contesté, toutefois la coalition de centre-gauche a cherché à empêcher l'élections d'un représentant issu de la proposition de l'UDC et a choisi un « candidat surprise ». Le conseiller national Hansjörg Walter a refusé de jouer à ce petit jeu politique de la gauche et à donc ouvert la voie au retour de l'UDC au Conseil fédéral. Ainsi, Ueli Maurer a été au troisième tour de scrutin comme 111<sup>e</sup> membre du gouvernement suisse.

|                      | 1 <sup>er</sup> tour de scrutin | 2 <sup>e</sup> tour de scrutin | 3 <sup>e</sup> tour de scrutin |
|----------------------|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Bulletins distribués | 244                             | 244                            | 244                            |
| Bulletins rentrés    | 244                             | 244                            | 244                            |
| Blancs               | 2                               | 1                              | 1                              |
| Non valables         | 1                               | 1                              | 0                              |
| Valables             | 241                             | 242                            | 243                            |
| Majorité absolue     | 121                             | 122                            | 122                            |
|                      |                                 |                                |                                |
| Ont reçu des voix    |                                 |                                |                                |
| Hansjörg Walter      | 109                             | 121                            | 121                            |
| Ueli Maurer          | 67                              | 119                            | 122                            |
| Christoph Blocher    | 54                              | -                              | -                              |
| Divers               | 11                              | 2                              | 0                              |

## V. REPRESENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(état au 31.12.2008)

| Canton | Année électorale         | Part UDC aux suffrages lors des élections cantonales | Sièges UDC dans le parlement cantonal | Total des sièges du parlement cantonal |
|--------|--------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------|
| AG     | 2005                     | 30.3 %                                               | 46                                    | 140                                    |
| AI     | annuelle                 | *                                                    | *                                     | 49                                     |
| AR     | 2007<br>(tous les 3 ans) | *                                                    | 8                                     | 65                                     |
| BE     | 2006                     | 27.4 %                                               | 47                                    | 160                                    |
| BL     | 2007                     | 22.5 %                                               | 21                                    | 90                                     |
| BS     | 2008                     | 14 %                                                 | 14                                    | 100                                    |
| FR     | 2006                     | 16.0 %                                               | 18                                    | 110                                    |
| GE     | 2005                     | 9.6 %                                                | 11                                    | 100                                    |
| GL     | 2006                     | 31 %                                                 | 26                                    | 80                                     |
| GR     | 2006<br>(tous les 3 ans) | *                                                    | 32                                    | 120                                    |
| JU     | 2006                     | 5.8 %                                                | 3                                     | 60                                     |
| LU     | 2007                     | 18.2%                                                | 23                                    | 120                                    |
| NE     | 2005                     | 15.6 %                                               | 17                                    | 115                                    |
| NW     | 2006                     | 19.5 %                                               | 10                                    | 60                                     |
| OW     | 2006                     | 13.8 %                                               | 6                                     | 55                                     |
| SH     | 2008                     | 32.6%                                                | 16                                    | 60                                     |
| SO     | 2005                     | 17.6 %                                               | 17                                    | 100                                    |
| SG     | 2008                     | 30.5 %                                               | 42                                    | 120                                    |
| SZ     | 2008                     | 37.5%                                                | 41                                    | 100                                    |
| TG     | 2008                     | 36.4%                                                | 51                                    | 130                                    |
| TI     | 2007                     | 4.6 %                                                | 5                                     | 90                                     |
| UR     | 2008                     | 30.4%                                                | 18                                    | 64                                     |
| VD     | 2007<br>(tous les 5 ans) | 15.6 %                                               | 26                                    | 150                                    |
| VS     | 2005                     | 7.2 %                                                | 6                                     | 130                                    |
| ZG     | 2006                     | 20.1 %                                               | 17                                    | 80                                     |
| ZH     | 2007                     | 30.5 %                                               | 56                                    | 180                                    |

\* pas d'indication, car élections par circonscription ou au système majoritaire

## VI. LES SECTIONS CANTONALES EN LIGNE

| <b>UDC Suisse</b> | <b>www.udc.ch</b>    | <b>gs@svp.ch</b>            |
|-------------------|----------------------|-----------------------------|
| AG                | www.svp-ag.ch        | info@svp-ag.ch              |
| AI                | www.svp-ai.ch        | svpai@gmx.ch                |
| AR                | www.svp-ar.ch        | sekretariat@svp-ar.ch       |
| BE                | www.svp-bern.ch      | sekretariat@svp-bern.ch     |
| BL                | www.svp-baselland.ch | info@svp-baselland.ch       |
| BS                | www.svp-basel.ch     | info@svp-basel.ch           |
| FR                | www.svp-fr.ch        | sekretariat@svp-fr.ch       |
| GE                | www.udc-geneve.ch    | info@udc-geneve.ch          |
| GL                | www.svp-gl.ch        | info@svp-gl.ch              |
| GR                | www.svp-gr.ch        | sekretariat@svp-gr.ch       |
| JU                | www.udc-jura.ch      | secretariat@udc-jura.ch     |
| LU                | www.svp-lu.ch        | sekretariat@svp-lu.ch       |
| NE                | www.udc-ne.ch        | secretariat@udc-ne.ch       |
| NW                | www.svp-nw.ch        | info@svp-nw.ch              |
| OW                | www.svp-ow.ch        | info@svp-ow.ch              |
| SH                | www.svp-sh.ch        | info@svp-sh.ch              |
| SG                | www.svp-stgallen.ch  | sekretariat@svp-stgallen.ch |
| SO                | www.svp-so.ch        | info@svp-so.ch              |
| SZ                | www.svp-sz.ch        | sekretariat@svp-sz.ch       |
| TG                | www.svp-thurgau.ch   | sekretariat@svp-thurgau.ch  |
| TI                | www.udc-ticino.ch    | info@udc-ticino.ch          |
| UR                | www.svp-uri.ch       | svp@svp-uri.ch              |
| VD                | www.udc-vaud.ch      | secretariat@udc-vaud.ch     |
| Haut-Valais       | www.svpo.ch          | info@svpo.ch                |
| Bas-Valais        | www.udc-valais.ch    | sg@udc-valais.ch            |
| ZG                | www.svp-zug.ch       | sekretariat@svp-zug.ch      |
| ZH                | www.svp-zuerich.ch   | sekretariat@svp-zuerich.ch  |